

# Le vieillissement actif



## **Courants d'Âges**

Réseau de l'Intergénération en Belgique francophone

---

[www.intergenerations.be](http://www.intergenerations.be)

# Qui est Courants d'Âges ?

La plateforme Courants d'Âges rassemble un réseau de membres qui œuvrent à plus de solidarité entre les générations.

Ses membres aux missions, statuts et moyens très différents travaillent sur les thématiques telles que le logement, l'éducation, la créativité, l'accompagnement méthodologique de projets, la transmission ou encore le volontariat. Leur travail les amène à rencontrer des publics de tous les âges, aux situations socio-économiques et culturelles variées.

Par l'adhésion à la Charte de Courants d'Âges, ses membres défendent une vision de la société

où chaque âge a une place et un rôle actif. Leurs projets contribuent à un « mieux vivre ensemble » en (re)créant des liens entre tous les âges et en luttant contre les préjugés et les stéréotypes liés à l'âge. Leurs pratiques se pensent à un niveau aussi bien politique et social que territorial et culturel.

Courants d'Âges, grâce à son travail d'information, d'échange et de représentation, est reconnu comme la source principale de mise en réseau des pratiques intergénérationnelles en territoire francophone de Belgique.

[www.intergenerations.be](http://www.intergenerations.be)

# Résumé

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, le concept de vieillissement actif est promu par l'Union européenne comme une solution aux enjeux économiques nés de ce changement démographique (Partie I).

En s'appuyant sur une conception différente des âges et des vieillissements, les membres du réseau

Courants d'Âges privilégient une approche visant à rendre chaque personne actrice plutôt qu'active (Partie II).

Cette brochure se conclut par des recommandations visant une amélioration des réalités des acteurs du secteur intergénérationnel à l'adresse des décideurs politiques (Partie III).

## Table des matières

Introduction.....	p. 04
<b>I. Le vieillissement actif proposé par l'Union européenne</b> .....	p. 05
Contexte démographique : projections et impacts.....	p. 05
Pourquoi une année européenne sur le vieillissement actif et les solidarités intergénérationnelles ?.....	p. 05
Le vieillissement actif au service de la croissance.....	p. 06
L'alibi du vieillissement démographique.....	p. 07
Le vieillissement actif au service de la qualité de la vie.....	p. 08
<b>II. Le vieillissement actif vu par le réseau Courants d'Âges</b> .....	p. 09
Le vieillissement actif, un concept restrictif... ...et inéquitable.....	p. 09
Le prototype du « bon vieux ».....	p. 10
Repenser les représentations liées aux âges.....	p. 11
Un processus continu et naturel.....	p. 11
Reconnaître la pluralité des vieillissements.....	p. 11
Être acteur plutôt qu'être actif.....	p. 12
Les solidarités intergénérationnelles pour repenser les représentations liées aux âges.....	p. 13
Interdépendance et solidarités.....	p. 13
Inclusion et reconnaissance de chacun.....	p. 13
Rendre possible et accessible.....	p. 14
Une approche complémentaire.....	p. 14
En conclusion.....	p. 14
<b>III. Recommandations du réseau Courants d'Âges</b> .....	p. 15
Bibliographie.....	p. 18
Remerciements.....	p. 20

# Introduction

2012 fut désignée par l'Union européenne année du vieillissement actif et des solidarités intergénérationnelles. Dans le contexte socio-économique actuel largement marqué par le vieillissement démographique de la population, l'Union européenne a mené un travail de promotion, de sensibilisation et de valorisation du vieillissement actif en attirant l'attention sur les conséquences et les enjeux liés au vieillissement de la population.

Courants d'Âges, réseau de l'Intergénération en Belgique francophone<sup>1</sup>, rassemble des membres dont le travail a trait aux solidarités intergénérationnelles. De toute évidence, nous nous devons de prendre la parole en cette année importante pour notre secteur.

L'allongement de la vie est avant tout une chance de vivre plus longtemps mais qui, parallèlement, implique aussi de nombreux changements sociétaux. Dans un contexte économique de plus en plus difficile allant parfois jusqu'à questionner notre système de sécurité sociale, certains peuvent craindre des crispations entre les générations. Pour le réseau Courants d'Âges, les relations intergénérationnelles contribuent à désamorcer et prévenir ces crispations en encourageant une approche collective et solidaire pour faire face à ces enjeux.

Questionnés par le sens de cette année européenne, des membres du réseau se sont rassemblés dans un groupe de travail dans le but de réfléchir à cette

notion de vieillissement actif en la replaçant dans le contexte institutionnel et économique européen, tout en la confrontant à leurs pratiques.

Rédigé par la plateforme Courants d'Âges, ce document s'est nourri dans un premier temps des réflexions collectives issues des échanges et rencontres du groupe de travail. Il s'est enrichi ensuite des témoignages de pratiques de membres du réseau. Dans un concert de discours trop souvent limités à la dimension économique du vieillissement, cette brochure vise à exposer la vision du réseau Courants d'Âges sur le vieillissement actif en faisant le lien avec son expertise née de sa pratique du terrain.

Ce document se découpe en trois parties :

Une première partie qui aborde le vieillissement actif dans le contexte institutionnel et économique européen. Il s'agit de donner quelques clés de lecture afin de mieux saisir l'importance voire l'urgence d'une prise de parole d'acteurs de terrain.

Une deuxième partie qui développe les pratiques et expériences de certains membres du réseau par une analyse enrichie de questionnements et de témoignages. Cette partie a pour but de sonder le concept de vieillissement actif au regard des pratiques de terrain des membres de Courants d'Âges.

Une troisième partie qui clôture ce document avec des recommandations adressées aux décideurs politiques, au niveau local, communautaire ou européen.

---

1. Voir « Qui est Courants d'Âges ? » page 2.

# I. Le vieillissement actif proposé par l'Union européenne

## Contexte démographique : projections et impacts

La densité de la population européenne est en mutation et les analyses démographiques montrent que la tendance est au vieillissement de la population. Au 1er janvier 2010, on recensait un peu plus de 87 millions de personnes âgées de 65 ans et plus, c'est-à-dire 17,4 % de la population totale. En 1985, elles représentaient 12,8 % de la population totale<sup>2</sup>. Ce phénomène s'explique par l'augmentation de l'espérance de vie couplée à la baisse du taux de natalité, ce qui crée un déséquilibre entre groupes d'âges plus jeunes et ceux plus âgés en raison d'un renouvellement insuffisant des générations.

Cette mutation n'est pas sans incidence sur les systèmes de pension et de sécurité sociale, sur les marchés du travail et sur les finances publiques. Dans un contexte marqué par la crise économique, le vieillissement de la population est bien souvent observé par le prisme des pensions et la question du financement des retraites est de plus en plus un sujet

de préoccupation. Alors qu'aujourd'hui il y a à peu près quatre personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) pour une personne âgée de 65 ans, Eurostat projette que ce ratio sera de deux personnes actives pour une personne retraitée en 2060. Les changements les plus importants sont attendus pour la période de 2015 à 2035 lorsqu'une grande partie des baby-boomers devraient prendre leur retraite, avec des conséquences telles que la baisse de la croissance voire même des risques pour la pérennisation de la protection sociale et des systèmes de santé dus à l'écart entre les dépenses nécessaires et les recettes tirées des impôts et des cotisations<sup>3</sup>. De plus, l'Organisation mondiale de la Santé attire l'attention sur les « *défis sanitaires inédits* » directement liés à cette évolution démographique puisqu'en l'état actuel des choses, les sociétés ne sont pas encore prêtes à répondre aux besoins particuliers des populations âgées et notamment pour ce qui concerne leurs santé<sup>4</sup>.

## Pourquoi une année européenne sur le vieillissement actif et les solidarités intergénérationnelles ?

Le vieillissement de la population est donc devenu aujourd'hui un enjeu de société majeur. Il est le plus souvent abordé comme un défi à relever présentant des conséquences importantes tant au niveau économique, qu'au niveau de l'emploi, de l'aménagement du territoire, des relations sociales ou de la mobilité. Ce qui est avant tout une bonne nouvelle, pouvoir vivre plus longtemps et souvent en meilleure santé, est présenté dans les discours

**...des « changements sans précédents »...**

ambiants comme une catastrophe et une menace pour l'équilibre de la société. On doit se préparer à faire face à des « *changements sans précédents* », sans aucun équivalent historique<sup>5</sup>.

Le vieillissement est donc au cœur des réflexions politiques et économiques. Depuis la fin des années 90, les institutions européennes et économiques mondiales font du vieillissement de la population un sujet

2. Eurostat. *Active Ageing and solidarity between generations – A statistical portrait of the European Union 2012*, p. 32.

3. Commission européenne. *La contribution de l'UE au vieillissement actif et à la solidarité intergénérationnelle*, p.3.

4. Organisation mondiale de la Santé. « 10 faits sur le vieillissement et la qualité de vie ». *Who.int*.

5. Eurostat. *Op. cit.*, p. 34.

majeur de préoccupation et n'ont de cesse d'alerter les citoyens sur les risques que cela comporterait<sup>6</sup>. Alors que 1993 avait déjà été l'année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations, que 2010 avait été celle de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et 2011 celle du volontariat, c'est presque naturellement que l'année 2012 a été proclamée année du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations. D'aucun y voit une tendance à inciter les citoyens européens à se « prendre en main » pour mieux contribuer à la croissance économique de l'Union européenne.

Concrètement, une année européenne est une thématique choisie par la Communauté européenne sur laquelle elle va sensibiliser le grand public et les gouvernements nationaux. Il s'agit généralement de sujets aux enjeux majeurs, tels que par exemple la violence faite aux femmes, l'égalité des chances, la citoyenneté par l'éducation ou bien encore la nutrition et la santé.

Il s'agissait donc cette année d'« *informer, diffuser les bonnes pratiques, encourager les décideurs politiques et les acteurs concernés à faciliter le vieillissement actif, à tous les niveaux* »<sup>7</sup>. Une étude Eurobaromètre<sup>8</sup> publiée

**...inciter les citoyens européens à se « prendre en main » pour mieux contribuer à la croissance économique...**

en janvier 2012 indique que « 71 % des européens sont conscients du vieillissement de la population européenne mais 42 % seulement s'en préoccupent.

*Cela va tout à fait à l'encontre des représentations des décideurs, qui font du vieillissement démographique un problème majeur* »<sup>9</sup>. Si donc cette étude indique que les Européens sont mûrs pour le vieillissement actif, il n'en reste pas moins qu'ils ne sont pas assez « inquiets » à ce sujet. Il apparaît donc que le but principal

est de communiquer sur les risques économiques liés au vieillissement de la population, notamment pour la survie des systèmes de protection sociale et plus généralement pour les finances publiques.

Et le vieillissement actif est présenté comme la solution à ces défis : « *Rester actif en vieillissant, voilà la clé de la question du vieillissement démographique.* »<sup>10</sup> L'objectif est de faire évoluer les mentalités des citoyens et d'installer durablement le vieillissement actif dans les pratiques et réflexions des décideurs politiques. La fin de l'année 2012 a d'ailleurs vu la naissance de l'Indice du vieillissement actif, outil qui mesure la performance des pays européens en termes de vieillissement actif et qui a été présenté lors de la conférence de clôture de l'année européenne<sup>11</sup>.

## **Le vieillissement actif au service de la croissance**

Le vieillissement actif est un concept complexe qui n'a cessé d'évoluer, depuis son apparition dans les années 90, et qui peut revêtir différentes significations et appeler différentes mises en pratique en fonction de la personne ou de l'organisme qui l'utilise.

Le vieillissement actif, pour l'Union européenne, c'est :

- « - donner aux personnes âgées la chance de prendre pleinement part à la société;
- promouvoir l'emploi des personnes âgées;

6. Moolaert, T., Léonard, D. *Le vieillissement actif sur la scène européenne.*

7. Site de l'Année européenne 2012.

8. Eurobaromètre. *Special Eurobarometer 378, Active Ageing.*

9. Commission européenne. « Selon une étude récente, les Européens sont mûrs pour le vieillissement actif ». *Europa.eu.*

10. Site de l'Année européenne 2012.

11. Union européenne. « Active Ageing Index 2012 launched in Cyprus at the European Year closing conference ». *Europa.eu.*

- permettre aux personnes âgées d'apporter une contribution active par le travail bénévole (souvent comme aide familiale);
- permettre aux personnes âgées de vivre en toute autonomie grâce à des logements, des infrastructures, des applications informatiques et des transports adaptés. »<sup>12</sup>

Il s'agit à la fois du vieillissement actif en emploi et du vieillissement actif à la retraite. Le vieillissement actif dans ce contexte se résume largement à quatre choses : l'emploi salarié, le volontariat, le soin aux proches et la vie en bonne santé par l'amélioration des conditions de vie et la prévention.

Les deux principales solutions proposées par l'Union européenne afin de faire face aux enjeux et défis du vieillissement démographique sont d'une part de travailler plus longtemps en augmentant le taux d'emploi des plus âgés et en allongeant la durée des carrières et d'autre part de réduire les coûts liés à la santé des personnes âgées en améliorant la prévention. La vieillesse n'est dès lors analysée qu'en termes de coût. Et les discours anxiogènes à base de vocabulaire de « crise », de « choc », de

**« ...vision alarmiste du vieillissement de la population comme un risque social... »**

« défi » justifient ces mesures. Comme soulignent Thibault Moulaert et Dimitri Léonard, « ces instances [les institutions européennes] renforceraient la vision alarmiste du vieillissement de la population comme un risque social, en dictant des conduites à suivre, renvoyant le phénomène du vieillissement non plus directement à un progrès humain, mais davantage à une catastrophe économique »<sup>13</sup>.

Pour éviter le naufrage économique, les personnes âgées sont invitées à travailler plus longtemps, à rester en bonne santé et être sportives, à soutenir leurs familles proches et être citoyennes. De ce point de vue, l'Union européenne fait du vieillissement actif l'une des clés pour la croissance et un des volets essentiel de la stratégie économique 2020<sup>14</sup>, qui rassemble des objectifs à atteindre d'ici 2020 afin de relancer la croissance économique. Un de ces objectifs est d'obtenir un taux d'emploi de 75% pour les 20 - 64 ans. Pour l'Union européenne, la réussite de cette stratégie « dépend dans une large mesure de l'autonomisation des personnes âgées, leur permettant de contribuer pleinement au marché du travail et au reste de la société. Les personnes âgées doivent pouvoir rester actives en tant que travailleurs, consommateurs, soignants, volontaires et citoyens »<sup>15</sup>.

## L'alibi du vieillissement démographique

Finalement, devant « l'urgence » de la situation, l'Union européenne n'offre pas d'espace de dialogue où des alternatives à l'allongement des carrières seraient proposées. Pourtant, d'autres points de vue rejettent les prévisions démographiques comme unique outil d'analyse. Pour Bernard Friot par exemple, le choc démographique est une construction fantasmée et

ce n'est pas tant le nombre d'actifs que plutôt le PIB qu'il importe d'analyser. Il faut ainsi tenir compte, non pas seulement des projections démographiques mais également des projections indiquant l'augmentation de la productivité<sup>16</sup>. Dès lors, on constate que le poids du vieillissement est moins un enjeu que la répartition des richesses : « Le raisonnement selon

12. Site de l'Année européenne 2012.

13. Moulaert, T., Léonard, D. *Op. cit.*, p.23.

14. Commission européenne. *Europe 2020. Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive.*

15. Commission européenne. *La contribution de l'UE au vieillissement actif et à la solidarité intergénérationnelle*, p.3.

16. Friot, B. *L'enjeu des retraites.*

lequel le recul de la part des actifs occupés rendra impossible le financement des retraites en répartition est aussi absurde que si l'on avait prédit au début du XXème siècle la famine pour la France du XXIème parce que la part des paysans allait se réduire à moins de 3% de la population. »<sup>17</sup> Ainsi, le vieillissement démographique deviendrait un alibi ou comme le rappelle Mateo Alaluf, une « *fenêtre d'opportunité* », décrivant « un moment qui permet de faire passer des mesures qui n'auraient sinon aucune chance d'exister »<sup>18</sup>.

Par ailleurs, cette vision semble faire oublier les apports considérables des personnes âgées à la

**« ...fenêtre d'opportunité... »**

société et tend même à les montrer du doigt comme responsables de la crise. Pourtant, il semble évident que les responsabilités ne peuvent incomber à une seule catégorie de la population et qu'il faut au contraire apporter des réponses collectives et concertées qui valoriseraient entre autre une conception de la croissance économique mise au service des citoyens et non l'inverse. Ainsi que le rappelle la plateforme Age : « *Au lieu de chercher ce que l'emploi peut apporter à l'Europe, nous devrions chercher ce que l'Europe peut faire pour créer des emplois de qualité pour tous, y compris les jeunes travailleurs, les travailleurs âgés et les femmes.* »<sup>19</sup>

## Le vieillissement actif au service de la qualité de la vie

Si au terme de cette année européenne le concept de vieillissement actif semble toucher principalement les champs de l'emploi, de la productivité ou de l'utilité, l'Organisation mondiale de la Santé propose depuis la fin des années 1990 une définition différente. Le vieillissement actif dans ce cas de figure s'appuie sur trois piliers qui sont la participation, la santé et la sécurité, qui, s'ils sont optimisés, permettent d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse. « *Ainsi le terme « actif » désigne-t-il une implication constante dans les activités économiques, sociales, spirituelles, culturelles et citoyennes, et non pas uniquement l'aptitude à la seule activité physique et ou à l'emploi.* »<sup>20</sup> En proposant une définition plus large, l'OMS inscrit la vieillesse dans une vision globale de la vie qui tient compte par ailleurs de la diversité et singularité de chacun. « *L'idée d'un vieillissement actif procède d'une reconnaissance des droits de la personne âgée et des principes d'indépendance, de participation, de*

*dignité, d'assistance et d'épanouissement de soi.* »<sup>21</sup> L'OMS se positionne clairement dans le registre de l'investissement social dont l'emploi est une des composantes au même titre que la participation citoyenne ou sociale. L'OMS pose donc une définition de l'activité dans une acception plus large et place le vieillissement dans un contexte de cycle de vie.

**...envisager l'activité sous un autre angle que celui de l'emploi...**

Comme on le voit, il est possible d'envisager l'activité sous un autre angle que celui de l'emploi. De même, il est possible d'envisager une lecture du vieillissement qui ne se réduise pas à ce qu'il coûte à la société. Sans ignorer la dimension économique des conséquences du vieillissement démographique, elle ne doit pas pour autant devenir le seul élément pertinent dans l'analyse du vieillissement. Si l'on considère le vieillissement actif comme un « *espace de dialogue* »<sup>22</sup>, alors il est important pour les acteurs de terrain de s'en emparer et de le questionner.

17. Friot, B. *Op. cit.*, p.116.

18. Alaluf, M. « Fenêtre d'opportunité ». *Politique, revue des débats*.

19. Age Platform Europe. « Des emplois pour l'Europe ou l'Europe pour l'emploi? » *Age-platform.eu*.

20. Organisation mondiale de la Santé. *Viellir en restant actif : cadre d'orientation*, p.12.

21. Organisation mondiale de la Santé. *Ibid.*, p.13.

22. Moulaert, T. *1993-2012 : Le vieillissement actif ou 1001 rencontres entre le savant et le politique*.



## II. Le vieillissement actif vu par le réseau Courants d'Âges

Une année européenne est aussi l'occasion pour les acteurs du secteur mis à l'honneur de porter un regard sur leurs propres pratiques. C'est ainsi que dans le cadre de cette année européenne, certains membres du réseau Courants d'Âges se sont rassemblés dans un groupe de travail afin de réfléchir à la notion de vieillissement actif promue par les

institutions européennes. Les constats dressés à la suite de ce travail ont donné naissance à de nombreux questionnements et au besoin urgent de réaffirmer nos valeurs et nos spécificités. Par la suite, d'autres membres du réseau se sont joints à cette réflexion en l'éclairant de leur point de vue.

### Le vieillissement actif, un concept restrictif...

Si la notion de vieillissement actif semble prometteuse, son instrumentalisation à des fins essentiellement économiques ne manque pas d'inquiéter. Être actif ne peut se réduire à être productif ou être utile. C'est ce que l'asbl Ages et Transmissions souligne. Pour elle, l'activité dans le contexte européen est trop limitée : « *La notion d'activité dépasse le rendement et dépasse la notion d'utilité productive. L'utilité ne relève pas exclusivement de la sphère économique. Il faut reconnaître que la notion d'activité est relative et multiple. Économique certes mais également physique, morale, sociale, citoyenne, culturelle, etc.* » (Ages et Transmissions).

**« ...L'utilité ne relève pas exclusivement de la sphère économique... »**

Réduire le vieillissement à ce qu'il coûte finit par en faire non plus une réussite sociale mais plutôt

un frein, voire même un risque pour la société. La principale préoccupation de l'Union européenne est la croissance économique, tout particulièrement en période de crise. De cela découle une vision productive du vieillissement, réduisant les aînés à leur capacité à produire et à contribuer à la vie socio-économique, par le biais du travail ou du bénévolat.

De plus, l'argument économique du vieillissement est presque toujours incomplet, puisque l'on oublie de mentionner ce qu'il crée en termes d'emploi et de richesse. Pour la maison de repos la Charmille, c'est une contre-vérité de dire que les personnes âgées coûtent. Si l'on veut absolument faire une analyse économique, il y a alors une forme de mauvaise foi à seulement considérer les coûts sans analyser les apports, qui sont nombreux tant économiquement que socialement.

### ...et inéquitable

On constate que le vieillissement actif est un concept qui s'adresse principalement à un type de population, à savoir la population active. Il s'agit donc du vieillissement des personnes qui travaillent. On attend des personnes âgées qu'elles soient en bonne santé, qu'elles travaillent plus longtemps, qu'elles consomment, qu'elles soient bénévoles et soignantes. Comment tenir ce programme surchargé

quand la santé fait défaut ? Comment s'impliquer dans du bénévolat quand on n'a pas cette habitude ? Comment consommer quand on a une retraite tout juste suffisante pour vivre ?

Pour les membres de Courants d'Âges qui travaillent aussi avec des publics précarisés et fragilisés, le vieillissement actif est un concept parfois éloigné de

leurs réalités. Le « vieux actif » tel que défini ici se résume à une personne qui a le temps, les moyens financiers et la santé de l'être. Chacun a-t-il accès aux moyens de vieillir en demeurant actif? N'exclut-on pas d'emblée les personnes qui ne sont pas en capacité de produire et d'être économiquement utiles?

Pour l'asbl Entr'âges, dont une partie des publics est touchée par une forme de fragilisation psychosociale et de dépendance, le vieillissement actif pose problème : « *Devenir dépendant représente une fracture très dure à vivre. Quand ils entendent parler de vieillissement actif alors qu'ils doivent attendre quelqu'un pour aller aux toilettes parce qu'ils sont en chaise roulante alors qu'ils ont encore toutes leurs capacités mentales, c'est très dur. Que met-on en place pour ces personnes-là ? Parler de vieillissement actif pour ces personnes, ce n'est ni pertinent ni adapté.* » (Entr'âges).

Pour d'autres membres également, les objectifs de l'année européenne semblent en décalage avec le travail qu'ils mènent sur le terrain. L'asbl Assembl'âges souligne que les différents publics avec qui elle travaille font partie d'une frange de la population oubliée par le vieillissement actif. L'asbl Home Sweet Mômes, qui, au travers de ses actions,

donne une place et de l'attention aux plus fragiles et valorise les qualités du grand âge et l'expérience de vie, estime qu'elle va dans une certaine mesure à l'encontre du vieillissement actif. Le Département Action Sociale de la Croix Rouge mène un travail de lutte à la fois contre la pauvreté et contre l'isolement de personnes souvent en situation de dépendance physique, psychologique et financière. Le vieillissement actif semble difficilement applicable à ces publics. De même, les maisons de repos et lieux de vie du réseau telles que la Charmille ou Les Trois Pommiers qui côtoient des publics très âgés et/ou précarisés ne semblent pas rentrer dans les objectifs de l'année européenne.

### « ...Risque d'accroissement des dynamiques d'exclusion... »

L'asbl Habitat et Participation craint la stigmatisation de populations déjà isolées : « *Le vieillissement actif présente de nombreux risques dont un des principaux est l'accroissement des dynamiques d'exclusion des populations qui tout au long de leur vie ont vécu sur les marges de la société et qui, une fois plus âgées, pourraient tomber dans une forme d'extrême précarité. Pour ces personnes, le concept de vieillissement actif est dangereux car il pourrait encore davantage les mettre à la marge en étant qualifié uniquement par la négation (non-travailleur, non-bénévole, non-valide, non-participatif,...) et la passivité.* » (Habitat et Participation).

## Le prototype du « bon vieux »

L'approche qui réduit le vieillissement à sa dimension productive, à ce qu'il coûte et rapporte risque d'aboutir à la création du stéréotype, voire du prototype du « bon vieux ». Le « bon vieux » serait le « vieux » responsable qui ferait du sport, se tiendrait à disposition de sa famille en tant qu'aidant proche et à disposition de la collectivité en tant que bénévole et citoyen. Si un vieillissement réussi se mesure à l'implication dans la société, au travail bénévole et

en emploi et à la capacité à rester en bonne santé le plus longtemps possible, à l'inverse, on dessine le prototype du « mauvais vieux » qui a raté son vieillissement. Devant cette injonction du bien vieillir, les personnes âgées qui ne réussiraient pas à remplir les critères d'un vieillissement réussi risquent de le vivre comme un échec. Un échec à la fois à titre personnel et au regard de la société devant qui elles ont la responsabilité de réussir leur vieillissement.

## Repenser les représentations liées aux âges

Les membres du réseau Courants d'Âges valorisent une approche des âges différente. Aujourd'hui, les âges sont le plus souvent pensés en fonction de la vie active et l'existence est divisée en cycles construits autour du travail. La jeunesse est le moment de l'apprentissage d'un métier, l'âge adulte est le moment central de la vie où l'on travaille et la vieillesse est le moment où l'on part à la retraite. Selon cette représentation sociale, on devient âgé lorsque l'on ne travaille plus. Cette vision a contribué à cloisonner les âges et fait de la retraite un moment

souvent traumatisant pour nombre de personnes. En effet, si la retraite est perçue comme un moment de renouveau, elle est aussi souvent perçue comme une mort sociale, le salarié devenu retraité ne produit plus, il devient donc inutile. A cela s'ajoute un jeunisme ambiant et une forme de psychose autour du vieillissement démographique de la population devenu un risque qui bousculerait les équilibres sociétaux. En véhiculant ce type d'images, il n'est pas étonnant que le sujet du vieillissement devienne tabou.

### Un processus continu et naturel

Les membres de Courants d'Âges travaillent à changer durablement les représentations que l'on se fait des âges. Le concept d'arc de vie<sup>23</sup> soutient nombre d'activités intergénérationnelles et contribue à regarder les âges différemment. L'arc de vie fait de l'existence un continuum au sein duquel chaque âge se rattache aux autres. Avec ce concept, les âges sont inextricablement liés les uns aux autres et la vie n'a de sens que dans sa globalité. Chaque étape de l'existence est intégrée dans un même cycle de vie. De ce point de vue, la vieillesse n'a de sens que si elle est rattachée à l'âge adulte et la jeunesse. De même, la jeunesse et l'âge adulte ne sont concevables que s'ils sont intégrés dans un cheminement de vie. L'arc de vie permet donc de décroisonner les âges en réaffirmant les liens qui unissent les différentes étapes d'une même vie. En valorisant la notion de parcours de vie, l'arc

**...Le vieillissement est un processus qui commence dès la naissance et non soudainement à partir de 65 ans...**

de vie permet de considérer l'individu non pas en rapport à son appartenance à une classe d'âge mais pour ce qu'il est et pour ses singularités.

Dans un même cheminement, il est important de rappeler que le vieillissement est un processus naturel qui commence bien avant le moment de la retraite, de l'apparition des premières rides ou des premiers cheveux blancs. Le vieillissement est un processus qui commence dès la naissance et non soudainement à partir de 65 ans. Dès lors, tout le monde est concerné. La vieillesse est porteuse d'images souvent négatives, de dégénérescence, de fin de vie et de mort. En réaffirmant que la vieillesse n'est pas quelque chose qui nous est étranger, qui ne concerne que les autres, chacun peut se réapproprier son propre vieillissement, l'anticiper et le dédramatiser.

### Reconnaître la pluralité des vieillissements

Devant l'émergence du modèle unique de la personne âgée, il nous semble urgent de rappeler qu'il n'existe pas un groupe indistinct de personnes âgées de 65 à 100 ans, aux mêmes

parcours et aux mêmes besoins. Il est crucial de soutenir l'idée que chaque personne est différente et qu'il y a autant de personnes âgées qu'il y a de parcours personnels. La pluralité

23. Vercauteren, R., Predazi, M., Loriaux, M., (dir.). *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales.*

des vieillissements fait écho à la pluralité des parcours de vie. L'asbl Le Bien Vieillir développe un panel d'activités dont le but est, entre autre, de valoriser la diversité des vieillissements pour aller au-delà d'une vision normalisée et idéalisée. « *Il n'y a rien de plus différent que deux personnes qui sont nées le même jour et qui ont 60, 70, 80 ans parce qu'elles ont derrière elles toutes ces années de différenciation. Le vieillissement, c'est un processus naturel qui fait que chaque minute, chaque jour, chaque mois, on se différencie les uns des autres justement parce*

*que l'on vieillit, parce que l'on expérimente.* » (Le Bien Vieillir).

Il est donc primordial de développer des approches qui tiennent compte de ces différences et qui tentent autant que possible d'apporter des réponses adaptées à chacun. On ne vieillit pas de la même façon à 65 ans qu'à 90 ans, de même qu'on ne vieillit pas de la même manière si l'on a passé sa carrière professionnelle dans un bureau ou sur des chantiers de construction, que l'on vive à la campagne ou en ville.

## Être acteur plutôt qu'être actif

Finalement, le mot actif est trop lié à la notion de rentabilité et le flou qui l'entoure laisse trop de place à l'interprétation. Afin d'évacuer les doutes, les membres du réseau Courants d'Âges préfèrent l'idée d'être acteur plutôt que d'être actif. Être acteur implique la dimension de prise de décision, et ce à tout moment de la vie. C'est donc laisser la possibilité, même si l'on est dépendant, de pouvoir décider pour soi-même, que ce soit des petites choses du quotidien ou des grandes décisions. Il faut donc rester vigilant à préserver l'autonomie de la personne, à s'intéresser à sa capacité de décision quel que soit son état de santé mentale ou physique. « *Être acteur et pas seulement consommateur. Quel que soit l'âge, il est important de pouvoir intervenir sur les décisions qui nous concernent directement ou indirectement* » (Ages et Transmissions).

L'asbl Vivre chez soi coordonne un service d'aide aux familles dont le principal objectif est le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. « *Il faut trouver quels sont les recoins où la personne a encore une liberté et lui donner la possibilité de choisir. C'est pourquoi par exemple nous avons créé un service de voiturage. Nous mettons à disposition de nos usagers une voiture*

*et l'on va les accompagner faire leurs courses. On ne les fait pas à leur place mais on les fait avec eux. Ce qui est important, c'est qu'à ces moments-là la personne sente qu'elle a encore une autonomie.* » (Vivre chez soi – Projet Mémoire Vive).

**« ...Quel que soit l'âge, il est important de pouvoir intervenir sur les décisions qui nous concernent directement ou indirectement... »**

Cela permet aussi de sortir de la dimension économique. Être acteur, « *c'est aussi avoir accès à la culture, à la santé, à tout un ensemble de choses qui permettent d'être un être humain.* » (La Charmille).

Cela ne signifie donc pas nécessairement de produire quelque chose, cela peut être simplement la volonté de participer et de transmettre. Ce n'est pas tant un savoir-faire qu'un savoir-être.

Rendre les gens acteurs de leur vie est en lien direct avec la notion de choix. Le concept de vieillissement actif, tel qu'il est entendu par les institutions européennes, fait craindre qu'il n'y ait pas d'autre solution que d'être actif. Ce qui ne manque pas d'être ressenti comme une obligation. Le vieillissement actif construit des obligations sociétales, une injonction à être actif. Au contraire, ce que les membres de Courants d'Âges valorisent, c'est la liberté de choix laissée à chaque individu.

## Les solidarités intergénérationnelles pour repenser les représentations liées aux âges

Les activités intergénérationnelles visent à valoriser le retour à une solidarité de proximité où chacun a quelque chose à apporter à l'autre et où chacun peut prendre une place dans la société. Le défi

de l'intergénération est donc de recréer du lien social, de la compréhension et de la solidarité entre les générations et de contribuer au mieux-vivre ensemble.

### Interdépendance et solidarités

En lien avec le concept d'arc de vie, l'intergénérationnel s'appuie sur la notion d'interdépendance qui existe entre les êtres. En faisant le lien entre toutes les générations, on évite le risque du repli sur soi et de la responsabilisation individuelle. Montrer du doigt les aînés comme responsables du marasme économique actuel et futur contribue un peu plus à isoler les individus les uns des autres et à conforter une société de plus en plus morcelée où les classes d'âges s'opposent. L'interdépendance va à l'encontre de la vision individualisante de l'existence et permet une approche solidaire des questions de société telles que le vieillissement de la population.

Les activités intergénérationnelles offrent des espaces de rencontre. Des moments de transmission et d'échange au cours desquels on partage une expérience, un savoir-faire, une

**...une approche solidaire des questions de société...**

connaissance, une histoire ou des valeurs. Par ses activités de « grands-parents conteurs » en écoles maternelles, l'asbl Abracadabus vise des enfants issus de milieux défavorisés et/ou multiculturels pour qui une maîtrise déficiente de la langue française risque de compromettre la scolarité future. L'implication des volontaires de l'asbl s'inscrit dès lors dans une forme de citoyenneté responsable.

Dans le même ordre d'idée, le projet « Voisin'âge » porté par la Ville de Namur<sup>24</sup> illustre cette notion d'interdépendance à l'échelle d'un quartier. Il s'agit de « voisins-volontaires » qui rendent visite régulièrement à une ou plusieurs personnes âgées isolées de leur quartier. Ce projet contribue à lutter contre l'isolement des personnes âgées mais permet aussi de retisser des liens au niveau local en mettant en avant la solidarité entre voisins.

### Inclusion et reconnaissance de chacun

En ne s'adressant qu'à une partie de la population, le vieillissement actif échoue à proposer une approche inclusive de la vie en société. En mettant en avant les capacités et qualités de chacun, les activités intergénérationnelles proposent une conception de la société plus ouverte dont la qualité se mesurerait à la possibilité qu'il est donné aux citoyens de participer. Ce que les membres de Courants d'Âges visent n'est pas tant l'activité que la participation sociale.

Ainsi par exemple, Volont'R soutient l'engagement

des jeunes et l'émergence d'une citoyenneté responsable au travers de différentes activités de solidarité. L'asbl vise donc la participation et le réalise, entre autre via le volontariat intergénérationnel où des plus jeunes s'engagent auprès de personnes plus âgées, dans un constant souci de réciprocité des échanges : « *Dans le volontariat intergénérationnel que nous prônons, il y a une volonté d'échanges de savoirs et d'expériences, qui ne va pas seulement des personnes âgées vers les plus jeunes, mais aussi dans l'autre sens.* » (Volont'R).

24. Service de Cohésion Sociale - Cellule Égalité des Chances - Équipe Aînés.

## Rendre possible et accessible

Les membres de Courants d'Âges valorisent donc les activités intergénérationnelles en tant qu'elles permettent la recréation de liens devenus distendus. Créer des liens entre des personnes est évidemment un travail de longue haleine. L'idée est de rendre possible les solidarités intergénérationnelles, sans en faire une obligation ni une autre injonction. Il est plutôt question de mettre à disposition, de donner aux gens les moyens de la spontanéité sans rien imposer.

L'habitat est un bon exemple de cette mise à disposition sans forcer les liens. En rendant possible la cohabitation d'un aîné et d'un étudiant, l'asbl 1 Toit 2 Âges est l'élément qui déclenche la rencontre et le quotidien va ensuite renforcer les liens entre les cohabitants.

Le milieu de vie bruxellois Les Trois Pommiers rassemble des logements individuels où 250

**...donner les moyens de la spontanéité sans rien imposer...**

personnes résident : des jeunes mères en difficulté, des familles en situation précaire, des adultes isolés, des personnes âgées, des personnes handicapées. Les liens s'y créent de manière plus spontanée car les gens vivent tous au même endroit : « Ici, on fait en sorte que les solidarités aient lieu naturellement. Par exemple, quand une maman doit téléphoner au CPAS ou à son avocat, et qu'une personne âgée est en train d'attendre au même moment son repas, cette dernière peut garder un œil sur l'enfant, l'aider à faire un puzzle et la maman a un petit moment de tranquillité pour téléphoner. Ce n'est pas grand-chose, ce n'est pas organisé, ce n'est pas formalisé, c'est naturel. La personne âgée a eu un moment de plaisir partagé avec le petit et la maman a pu téléphoner tranquillement. Nous mettons les choses en place pour qu'elles puissent se passer de manière naturelle. » (Les Trois Pommiers).

## Une approche complémentaire

Historiquement lié au secteur gérontologique, l'intergénérationnel s'est considérablement développé et pose aujourd'hui un regard sur tous les domaines du vivre-ensemble. Même s'il est évident que l'Union européenne valorise une approche économique et que le secteur associatif tend vers une approche plus sociale, ces deux visions ne sont pas pour autant inconciliables. Les acteurs de l'intergénérationnel ont aussi leur mot à

dire sur des thématiques telles que le travail. Ainsi, l'asbl Atoutage sensibilise à l'âgisme au travail en proposant aux professionnels des outils permettant de lutter contre les discriminations liées à l'âge. Il existe également des projets qui permettent la transmission de compétences professionnelles via des activités de mentorat. Quel que soit le domaine, il est donc possible de valoriser la complémentarité des âges.

## En conclusion

Un peu à l'image du vieillissement actif, l'intergénérationnel est aujourd'hui un concept particulièrement à la mode, au risque parfois de perdre en pertinence. Les exemples mentionnés dans cette brochure sont des illustrations de pratiques réussies. Mais le qualificatif « intergénérationnel » ne garantit pas toujours le succès d'une activité et certains écueils doivent encore être évités.

Le secteur intergénérationnel ne parvient pas toujours à atteindre les personnes qui ont le plus grand besoin

de solidarité. Car faute de moyens suffisants, il reste difficile d'inclure de manière efficace les plus précaires et les plus isolés.

Les liens établis en 2012 entre le vieillissement actif et les solidarités intergénérationnelles rappellent que le secteur intergénérationnel bénéficie grandement de l'implication d'aînés volontaires, ceux-là même ciblés par le vieillissement actif. A ceci près que les membres de Courants d'Âges ne les envisagent pas comme des personnes à activer mais comme des partenaires.

# III. Recommandations du réseau

## Courants d'Âges

Ayant à cœur de porter ses valeurs de manière constructive, Courants d'Âges souhaite conclure cette brochure en proposant des recommandations concrètes aux décideurs politiques. Ces recommandations, récoltées auprès des membres

du réseau, visent une meilleure considération et une amélioration des réalités des acteurs du secteur intergénérationnel, en valorisant une approche replaçant l'humain au cœur des politiques publiques.

### Regards sur le vieillissement

***Soutenir les initiatives qui contribuent à changer profondément le regard de la société sur le vieillissement***, par :

- une approche de l'existence dans sa dimension globale et non plus divisée en étapes de vie autour du travail,
- une approche qui envisage le vieillissement comme un processus évolutif dès la naissance et non à partir de la retraite,
- une approche de chaque personne âgée qui ne se focalise pas uniquement sur sa santé mais qui valorise également la dimension psycho-sociale et affective,
- la valorisation de l'autonomie de chaque personne et de sa capacité entière de prise de décision tout au long de sa vie et dans tous les domaines,
- la valorisation d'une diversité des modes de vieillir,
- la valorisation des compétences et savoirs de chacun,
- l'accès possible aux solidarités intergénérationnelles,
- la sensibilisation et la préparation des citoyens au vieillissement, en toute sérénité.

### Politique et citoyenneté

***Inclure davantage la dimension intergénérationnelle dans les préoccupations politiques :***

- Concevoir des politiques durables cohérentes tenant compte de toutes les générations,
- Encourager le décloisonnement des domaines d'action politique et créer des ponts entre ces domaines. Par exemple, consacrer du temps de travail à la rencontre et l'échange entre travailleurs ; mettre en place une personne lien entre les secteurs.

***Développer et renforcer la citoyenneté :***

- Encourager la création d'organes consultatifs citoyens dans toutes les communes ouverts à toutes les générations et soutenus activement par les pouvoirs publics locaux<sup>25</sup>,
- Respecter le droit de vote des résidents de maison de repos, en leur donnant accès aux urnes, en interdisant la distribution généralisée de dispenses médicales et en facilitant les procurations.

### Santé, bien-être

***Soutenir les initiatives qui favorisent l'intégration et la participation de la personne*** et qui contribuent à améliorer son bien-être.

25. Pour le fonctionnement des Conseils Consultatifs Communaux des Aînés, voir le site [www.cas-seniors.be](http://www.cas-seniors.be).

## Habitat, aménagement du territoire et mobilité

*Rendre la charte européenne du logement effective.*<sup>26</sup>

**Soutenir le développement de solutions alternatives à la maison de repos telles que les habitats groupés** notamment intergénérationnels, et les rendre accessibles au plus grand nombre :

- Permettre la liberté d'association d'habitants, entre autre le regroupement familial, afin de soutenir le maintien à domicile des personnes âgées,
- Dépénaliser la solidarité existante entre personnes qui bénéficient de revenus de remplacement et qui perdent une partie de leur revenu en cohabitant,
- Soutenir des projets pilotes hors cadre légal mais pas hors la loi,
- Soutenir les associations qui accompagnent les habitats innovants.

**Favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie** par :

- Une approche transversale entre les différents intervenants autour de la personne,
- L'aménagement et l'adaptation des logements privés,
- Le développement de logements sociaux adaptés.

**Simplifier les normes et démarches pour les institutions** telles que les maisons de repos ou les crèches qui souhaitent aménager des espaces de vie intergénérationnels ouverts sur les autres.

**Contribuer à briser le tabou et la peur de la maison de repos** en l'ouvrant davantage vers l'extérieur, en créant des partenariats durables avec d'autres structures et d'autres publics et en diffusant les initiatives positives déjà en place au sein des maisons de repos.

**Développer des mécanismes locaux de co-production et de consultation**, incluant les personnes âgées, sur les orientations prises concernant l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

**Faciliter l'accessibilité aux espaces publics de toutes les personnes à mobilité réduite** par la consultation et la participation des publics concernés.

**Sensibiliser les urbanistes et les architectes aux besoins des différents publics et les inciter à développer une approche anticipative** lors de la conception et construction de nouveaux logements, et à penser un habitat facilement modulable.

**Encourager la construction de lieux de vie qui favorisent les échanges** et la mixité et évitent les ghettos et le repli des publics sur eux-mêmes.

**Améliorer l'offre de transports en commun** adaptés à tous les usagers en termes de lieux desservis, de fréquence et d'aménagement des véhicules.

**Mettre à disposition des espaces collectifs conviviaux ouverts à tous** permettant la rencontre et l'échange entre habitants d'un même quartier. Par exemple, des maisons de quartiers, maisons intergénérationnelles, centres de jour, ...

**Promouvoir le programme « Villes-amies des aînés »** auprès des communes.<sup>27</sup>

26. Urban logement. « Charte européenne du logement ». Citée sur [Habicoop.fr](http://Habicoop.fr).

27. Organisation mondiale de la Santé. *Guide mondial des villes-amies des aînés*.



## Volontariat

### **Favoriser le développement des pratiques de volontariat :**

- Faciliter les démarches administratives et juridiques pour les candidats volontaires,
- Reconnaître le volontariat comme une expérience,
- Soutenir les organisations qui promeuvent le volontariat et soutiennent les volontaires,
- Inciter à la généralisation des remboursements des frais supportés par les volontaires dans le cadre de leur activité,
- Promouvoir le volontariat d'entreprise et encourager les entreprises à y participer,<sup>28</sup>
- Promouvoir les initiatives passerelles entre pays européens.

## Famille

**Reconnaître et valoriser les aidants-proches** par des politiques adéquates et des mesures adaptées aux besoins des aidants leur laissant le choix de la prise en charge tout en les protégeant des possibles conséquences négatives ; et imaginer des compensations, notamment financières, à cet investissement.

## Éducation et formation

**Sensibiliser à la thématique du vieillissement et de l'intergénérationnel** tous les professionnels amenés à travailler, directement ou non, avec des personnes âgées et ce, dès l'apprentissage du métier.

**Sensibiliser les (futurs) enseignants** à l'intérêt et la pertinence de développer des activités intergénérationnelles notamment grâce à la diffusion de bonnes pratiques.

## Emploi et pension

### **Favoriser une gestion durable des âges au travail** via :

- La formation tout au long de la vie,
- Le transfert des compétences et le mentorat,
- L'aménagement et l'adaptation des conditions de travail,
- La possibilité de choisir de continuer de travailler,
- La lutte contre l'âgisme au travail.

**Garantir le droit à une pension stable et correcte** qui permette de vieillir dans la dignité.

## Services

**Empêcher la concurrence** entre les services d'aide à la personne à vocation commerciale et le secteur non-marchand afin de préserver l'espace d'action de ce dernier.

**Lutter contre la fracture numérique** en proposant des outils multimédias adaptés à tous, en soutenant des initiatives telles que des ateliers d'initiation GSM ou utilisation d'Internet et en développant les Espaces Publics Numériques.<sup>29</sup>

28. Association pour le Volontariat. « Volontariat d'entreprise ». *Volontariat.be*.

29. Site des Espaces Publics Numériques. *Epn-ressources.be*.

# Bibliographie

Age Platform Europe (7 septembre 2012). « Des emplois pour l'Europe ou l'Europe pour l'emploi? ». *Age-platform.eu* [En ligne].

Dernière consultation le 24 mars 2013.

[www.age-platform.eu/fr/rubrique-presse/communiqués-de-presse/1548-jobs-for-europe-or-europe-for-jobs](http://www.age-platform.eu/fr/rubrique-presse/communiqués-de-presse/1548-jobs-for-europe-or-europe-for-jobs)

Alaluf, M. (2011). « Fenêtre d'opportunité ». *Politique, revue des débats* [En ligne]. n°68 (janvier-février 2011).

Dernière consultation le 24 mars 2013.

[www.politique.eu.org/spip.php?article1314](http://www.politique.eu.org/spip.php?article1314)

Association pour le Volontariat. « Le volontariat d'entreprise ». *Volontariat.be* [En ligne]. Dernière consultation le 24 mars 2013.

[www.volontariat.be/documents/volontariat-entreprise.pdf](http://www.volontariat.be/documents/volontariat-entreprise.pdf)

Commission européenne (2010). *Europe 2020. Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*.

Commission européenne (13 janvier 2012). « Selon une étude récente, les Européens sont mûrs pour le vieillissement actif ».

*Europa.eu* [En ligne]. Dernière consultation le 24 mars 2013.

[www.europa.eu/rapid/press-release\\_IP-12-16\\_fr.htm](http://www.europa.eu/rapid/press-release_IP-12-16_fr.htm)

Commission européenne (2012). *La contribution de l'UE au vieillissement actif et à la solidarité intergénérationnelle*.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.

Espaces Publics Numériques de Wallonie. *Le blog des Espaces Publics Numériques de Wallonie*. [En ligne].

Dernière consultation le 24 mars 2013.

[www.epn-ressources.be](http://www.epn-ressources.be)

Eurobaromètre (2012). *Special Eurobarometer 378, Active Ageing*.

Eurostat (2011). *Active Ageing and solidarity between generations – A statistical portrait of the European Union 2012*.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.

Friot, B. (2010). *L'enjeu des retraites*. Paris : La Dispute/Snédit.

Moulaert T., Léonard D. (2011). *Le vieillissement actif sur la scène européenne*.

Courrier hebdomadaire du CRISP. N°2105.

Moulaert T. (2012). 1993-2012 : *Le vieillissement actif ou 1001 rencontres entre le savant et le politique*. Communication présentée lors du colloque international Braises (Réseau interuniversitaire francophone d'expertise en vieillissements) : Le vieillissement actif. Notion singulière, parcours pluriels. Université Libre de Bruxelles, Belgique (11/12/2012). Dernière consultation le 24 mars 2013.

[hdl.handle.net/2078.1/121952](http://hdl.handle.net/2078.1/121952)

Organisation mondiale de la Santé (2002). *Viellir en restant actif : cadre d'orientation*. Genève : Éditions de l'OMS.

Organisation mondiale de la Santé (2007). *Guide mondial des villes-amies des aînés*. Genève : Éditions de l'OMS.

Organisation mondiale de la Santé (avril 2012). « 10 faits sur le vieillissement et la qualité de vie ». *Who.int* [En ligne].

Dernière consultation le 24 mars 2013.

[www.who.int/features/factfiles/ageing/fr/index.html](http://www.who.int/features/factfiles/ageing/fr/index.html)

Union européenne (2011). *Site de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations*. [En ligne].

Dernière consultation le 24 mars 2013.

[www.europa.eu/ey2012/ey2012.jsp?langId=fr](http://www.europa.eu/ey2012/ey2012.jsp?langId=fr)

Union européenne (10 décembre 2012). « Active Ageing Index 2012 launched in Cyprus at the European Year closing conference ». *Europa.eu* [En ligne].

Dernière consultation le 24 mars 2013.

[www.europa.eu/ey2012/ey2012main.jsp?langId=en&catId=970&newsId=1749&furtherNews=yes](http://www.europa.eu/ey2012/ey2012main.jsp?langId=en&catId=970&newsId=1749&furtherNews=yes)

Urban logement (26 avril 2006). « Charte européenne du logement ». *Citée sur Habicoop.fr* [En ligne].

Dernière consultation le 24 mars 2013.

[www.habicoop.fr/IMG/pdf/charte\\_europeenne\\_du\\_logement-2.pdf](http://www.habicoop.fr/IMG/pdf/charte_europeenne_du_logement-2.pdf)

Vercauteren, R., Predazi, M., Loriaux, M. (dir.), (2001). *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales*.

Ramonville Saint-Agne : Erès.





# Courants d'Âges

Réseau de l'Intergénération en Belgique francophone

[www.intergenerations.be](http://www.intergenerations.be)

## Remerciements

Membres du groupe de travail sur l'année européenne du vieillissement actif et des solidarités intergénérationnelles du réseau Courants d'Âges :

Atoutage, [www.atoutage.be](http://www.atoutage.be)

Entr'âges, [www.entrages.be](http://www.entrages.be)

Habitat et Participation, [www.habitat-participation.be](http://www.habitat-participation.be)

Home Sweet Mômes, [www.homesweetmomes.be](http://www.homesweetmomes.be)

Les Trois Pommiers, [www.lestroispommiers.be](http://www.lestroispommiers.be)

Service de Cohésion Sociale - Cellule Égalité des Chances - Équipe Aînés de la Ville de Namur, [www.ville.namur.be](http://www.ville.namur.be)

Vivre chez soi – Projet Mémoire Vive, [www.memoire-vive.be](http://www.memoire-vive.be)

Membres du réseau ayant également participé à cette brochure :

1toit2ages, [www.1toit2ages.be](http://www.1toit2ages.be)

Abracadabus, [www.abracadabus.net](http://www.abracadabus.net)

Âges et Transmissions, [www.agesettransmissions.be](http://www.agesettransmissions.be)

Assembl'âges, [www.assemblages-asbl.be](http://www.assemblages-asbl.be)

Croix Rouge de Belgique – Département Action Sociale, [www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be)

La Charmille, [www.lacharmille.be](http://www.lacharmille.be)

Le Bien Vieillir, [www.lebienvieillir.be](http://www.lebienvieillir.be)

Volont'R, [www.volontr.be](http://www.volontr.be)

---

Éditeur responsable : Courants d'Âges asbl – François Verhulst

Rédaction : Marine Bugnot

Avril 2013

Graphisme : [www.webc.be](http://www.webc.be)

---

Avec le soutien d'Actiris

